

Ordonnance du DFE concernant le classement de pays importateurs dans les catégories de pays établies en relation avec la garantie contre les risques à l'exportation

Modification du 3 août 2001

*Le Département fédéral de l'économie
arrête:*

I

L'annexe de l'ordonnance du DFE du 15 février 2000 concernant le classement de pays importateurs dans les catégories de pays établies en relation avec la garantie contre les risques à l'exportation¹ est modifiée conformément à l'appendice.

II

La présente modification entre en vigueur avec effet rétroactif au 20 juillet 2001.

3 août 2001

Département fédéral de l'économie:
Pascal Couchepin

¹ RS 946.111.6

Les pays suivants seront dorénavant reclassés comme suit:

Pays importateur	Abréviation	Catégorie de pays
Ghana	GH	7
Iran	IR	4
Koweït	KW	2
Liban	LB	6
Népal	NP	7
Oman	OM	3
Qatar	QA	3
Yémen	YE	6